

Le 24 Mai 2016

Mesdames, Messieurs

Merci à tous d'être fidèles à notre RDV du mois de Mai. C'est l'occasion pour nous (SICR et ADEME) de vous présenter le bilan annuel des filières REP, que le SICR représente.

Merci à notre ami Paul SOUBAYA, de nous recevoir sur le site d'exploitation de RVE. Nous aurons, tout à l'heure, le plaisir de visiter - en pleine activité - l'outil industriel qu'il a inauguré le 9 Octobre 2014.

C'est notre 6^{ème} « Bilan des Filières ». Nous avons tenu le 1^{er} bilan en Mai 2011 dans le respect des engagements que nous avons pris, en Octobre 2009, lors du colloque « Comment Relever le Pari d'une Réunion Propre ». Nous avons effectivement promis de communiquer sur les avancées des filières que nous représentons. Depuis, c'est devenu une tradition que de réunir la presse locale et les professionnels au mois de mai, autour des enjeux des filières REP.

Les 1^{ères} filières que le SICR a accompagnées sont les huiles minérales usagées (Sovidenge), la filière batterie (ATBR)... Depuis, le principe du pollueur payeur est devenu le socle des nouvelles réglementations et les filières REP se sont multipliées. Elles sont aujourd'hui fortement ancrées dans le paysage local et leurs performances s'améliorent d'année en année.

En 2015, ce sont près de 20000 tonnes de déchets (piles, batteries, pneumatiques, véhicules hors d'usage (VHU), déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), lampes, panneaux photovoltaïques, déchets d'activités de soin à risque infectieux pour les patients en auto-traitement (DASRI-PAT)...) qui ont été traités dans le respect de l'environnement par les filières REP à La Réunion.

On constate une progression soutenue des filières implantées depuis quelques années :

+ 12% pour **Eco-Systèmes** sur les déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers ;

- +10% pour **Récylum** sur les lampes ;
- +35% pour **Corepile** sur les piles et accumulateurs portables ;
- + 3% pour **AVPUR** sur les pneumatiques.

Les nouvelles filières densifient leurs réseaux de collecte, favorisant ainsi une constante augmentation des volumes collectés.

Pour les DEEE professionnels, on est passé de 45 Tonnes à 116 Tonnes pour **Eco-systèmes Pro** et de 6,3 tonnes à 23,6 tonnes pour **Récylum**.

La collecte des DASRI-PAT a plus que doublé, atteignant 9.5 tonnes en 2015.

PV CYCLE implanté à La Réunion courant 2015, a collecté 19 tonnes de panneaux photovoltaïques.

Ce chiffre de 20000 tonnes, comme nous l'avons signalé dans le communiqué de presse, pourrait doubler avec :

- la montée en puissance de certaines filières comme les déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels,
- la mise en œuvre de nouvelles filières, notamment celle des déchets d'éléments d'ameublement, qui n'est toujours pas opérationnelle,
- la sécurisation des gisements de certaines filières, notamment celle des véhicules hors d'usage (VHU).

Pour accompagner au mieux le développement des filières REP, l'ADEME et le SICR œuvrent au sein d'un Comité de Suivi des Filières REP qui réunit les services de l'Etat (SGAR, DEAL), la Région Réunion et les professionnels impliqués dans les filières...

L'Objectif du Comité :

- avoir une meilleure visibilité du fonctionnement des filières REP à La Réunion
- inscrire le suivi des filières dans une dynamique partenariale pour :
 - o renforcer leur efficacité
 - o sécuriser leur fonctionnement
 - o identifier les actions à mener

Les sujets qui mobilisent en permanence notre attention sont :

- la problématique des non contributeurs
- la lutte contre les exportations illégales

Nous avons également sollicité La Région pour que soit réactivé le dispositif d'aide aux transferts des déchets dangereux

Nous avons demandé

- l'exonération de l'octroi de mer sur les outils de collecte des filières,
- l'adaptation des cadres d'intervention Feder pour l'éligibilité des projets relevant de l'environnement

Autre sujet qui nous tient à cœur, c'est d'étudier la possibilité d'un prélèvement de l'éco-contribution à la source, notamment pour les 2 filières locales.

Pour conclure mon propos, j'aimerais féliciter les professionnels pour leur engagement de plus en plus prégnant.

⇒ En 2015, L'unité de dépollution et de recyclage local, RVE a permis de traiter, 2100 tonnes de Gros Electroménagers Froid (Réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin), auparavant exportés pour traitement en Métropole.

⇒ A noter que c'est la Société RVE, qui a été retenue par PV CYCLE pour assurer la collecte des panneaux photovoltaïques usagés sur l'île.

⇒ AVPUR a intégré le « Comité National du pneumatique » pour défendre les intérêts des producteurs réunionnais. Je pense que David Pincepoche ici présent nous en dira quelques mots.

⇒ La société Solyval a atteint son objectif en recyclant 100% de ses pneumatiques usagés en valorisation matière.

⇒ La filière VHU, organisée autour de 9 centres VHU dont 2 broyeurs agréés, se structure au sein du SICR, et avec l'aide de la DEAL, pour améliorer la captation du gisement, aujourd'hui insuffisante.